



COOPOLY
VOTRE LIBRAIRIE DE GÉNIE

www.coopoly.ca

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|---|---|--|----|
| Historique | 3 | Le mouvement coopératif | 9 |
| Profil | 3 | Engagement dans le milieu | 10 |
| Mission | 3 | Assurances | 11 |
| Cooply en quelques dates | 3 | Rapport de l'auditeur indépendant | 12 |
| Mot du directeur général | 4 | État des résultats et du résultat étendu | 15 |
| Mot du président | 5 | État de la réserve | 16 |
| Organisation | 6 | Bilan | 17 |
| Conseil d'administration et comité exécutif | 7 | État des flux de trésorerie | 18 |
| Participation à diverses activités | 7 | Notes complémentaires | 19 |
| Comités de développement | 8 | Renseignements complémentaires | 28 |
| Notre équipe | 8 | | |

PRODUITS ET SERVICES

Cooply offre des services adaptés aux besoins de ses membres et en constante évolution. Parmi l'offre de services, on retrouve les éléments suivants :

Produits :

- Manuels de cours
- Manuels de référence
- Notes de cours et matériel pédagogique
- Littérature générale
- Littérature spécialisée
- Papeterie
- Fournitures de bureau
- Accessoires informatiques et électroniques
- Cartouches d'encre
- Vêtements promotionnels et sacs à dos

Services :

- Service de commandes spéciales
- Service aux entreprises et organismes
- Service aux diplômés(es)
- Service aux bibliothèques
- Service aux centres de documentation

SITE WEB TRANSACTIONNEL

SERVICE DE COMMANDE SPÉCIALE POUR RÉPONDRE À TOUS VOS BESOINS

COUP D'ŒIL SUR COOPOLY

Historique

Première coopérative en milieu scolaire, Coopoly a été fondée le 3 octobre 1944. D'abord un centre intellectuel et culturel, Coopoly a évolué au fil des années pour devenir aujourd'hui une librairie hautement spécialisée en ingénierie ainsi qu'un partenaire de choix pour l'École Polytechnique dans l'offre de services qu'elle peut apporter à sa communauté. Malgré son âge, l'heure de la retraite est loin d'avoir sonné pour votre coop. En effet, nous sommes à la recherche présentement de différentes avenues de développement et de diversification qui permettront de maintenir Coopoly dans l'ère du temps pour encore longtemps.

Tous ces projets sont en conformité avec notre mission première qui a toujours été de desservir au mieux et d'être à l'écoute de la communauté de l'École Polytechnique. Qu'elle agisse auprès des étudiants et étudiantes, du corps professoral et de l'ensemble des employés de l'École ou de ses diplômés, Coopoly poursuit sa mission et le fera pour les générations à venir.

Profil

| | |
|---|------------------------|
| Date de fondation : | 3 octobre 1944 |
| Nombre de membres depuis sa fondation : | 91 051 |
| Nombre de membres actifs : | 6 956 |
| Chiffre d'affaires : | 1 243 998 \$ |
| Secteurs d'activités : | Librairie Papeterie |
| Actifs : | 803 321 \$ |
| Nombre d'employés permanents : | 5 |
| Nombre d'employés temporaires : | 4 |

Mission

Coopoly est une entreprise qui offre à ses membres des biens et services dans les domaines d'utilité pédagogique, intellectuelle et d'usage personnel.

Coopoly en quelques dates

3 octobre 1944

- Dix (10) étudiants se regroupent pour fonder une coopérative à l'École Polytechnique. Le capital social d'ouverture est de 12 \$

1944 à 1965

- L'entreprise offre surtout des services et du matériel

1965 à 1971

- Faute de relève, Coopoly n'est pas en activité

1972

- Mise en marché de la calculatrice de poche HP

1975

- Fusion des activités librairie et informatique

1975 à 1985

- Coopoly librairie poursuit son petit bonhomme de chemin
- Coopoly informatique est en plein essor

1985

- Création du projet micro

1989

- Mauvais choix de modèle d'ordinateur
- Banque rappelle son prêt et met fin au plan de financement étudiant pour achat
- Début de la fin

1992

- Le mot faillite commence à être prononcé
- Coupure de personnel importante et réorganisation
- Mauvaise décision administrative (loyer pour un local vide sur Jean Talon)

1992-1993

- Entente avec les créanciers et support de l'institution pour sauver l'entreprise
- Début du plan de redressement
- Toutes les activités regroupées en un seul point de vente à la Polytechnique

1993-1994

- Situation est stabilisée et Coopoly rencontre ses engagements financiers

1995

- Les opérations commerciales saines, la dette baisse et la rentabilité financière sont de retour

1994 à 2014

- Coopoly retrouve sa vitesse de croisière, le modèle de gestion est sain et Coopoly est maintenant bien capitalisée

2015

- Année difficile pour Coopoly. Le chantier pour la vitrine étudiante provoque une diminution marquée de l'achalandage

2016

- Coopoly espère retrouver sa vitesse de croisière

2017

- Suite à une planification stratégique, un plan d'action a été rédigé. Coopoly diversifiera son offre

2019

- Coopoly est complètement rénovée pour la rentrée d'automne 2019

Mars 2020

- Pandémie mondiale, Coopoly fonctionne au ralenti**

2020-2021

- La pandémie est toujours présente et ses effets affectent l'ensemble des activités de la société de la société. Une année hors normes dans des conditions hors de l'ordinaire.

Mars 2021-2023

- Retour graduel à une vie normale

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers membres,

Une autre année qui se termine. À la lumière des résultats des trois dernières années, je peux affirmer sans risque de me tromper que Coopoly a trouvé son nouveau rythme de croisière. Ce dernier apporte son lot de défi afin que votre coopérative retrouve le chemin de la rentabilité.

Le conseil d'administration devra, en cette année charnière, s'impliquer activement dans la gestion et le fonctionnement de Coopoly afin de prendre les meilleures décisions pour remettre votre coopérative sur les rails. Un défi de taille certes mais réalisable.

Vous aussi chers membres pouvez faire partie de la solution et aider Coopoly. L'équipe de Coopoly est toujours là disposée à vous offrir un service de qualité. Plus que jamais, votre coopérative a besoin de vous. Peu importe vos besoins, pensez en premier à nous contacter; nous ferons tout en notre possible pour vous donner satisfaction au meilleur prix.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement les membres qui nous font confiance, nos partenaires pour leur appui, l'équipe d'employés pour son excellent travail, son dynamisme et son enthousiasme de tous les jours et le conseil d'administration pour sa grande implication et son travail extraordinaire.

Merci!



Yves Daigneault
Directeur général

MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres de Coopoly,

L'année 2022-2023 tire maintenant à sa fin. La dernière année a été éprouvante, oui, mais également motivante pour tous, incluant pour la coopérative. Avec le retour en personne, le contact humain, le sourire du monde autour de nous. Cela nous a permis d'aller vers l'avant et de percevoir la lueur d'espoir d'un retour à la normal.

C'est cependant un monde bien particulier dans lequel nous mettons les pieds. La sortie de la pandémie a été suivie d'une crise du logement, puis d'une crise d'inflation et d'une pénurie de main-d'oeuvre. Plus que jamais, nos communautés ont besoin des valeurs fondamentales qui sous-tendent le mouvement coopératif: prise en charge et responsabilité personnelles et mutuelles, démocratie, égalité et solidarité. Ce sont ces valeurs qui vont nous permettre de collectivement naviguer les eaux turbulentes qui se profilent.

Chaque début a une fin, et chaque fin est un commencement. J'en appelle donc à vous tous, en cette année 2023-2024, de prendre à cœur ces valeurs coopératives, d'appuyer le mouvement coopératif québécois dans son ensemble, et de contribuer à bâtir un avenir plus brillant pour nous tous.

Je tiendrais également à remercier les employés de la Coopoly pour leur support cette dernière année. Elle n'aurait pas été possible sans vous.

Vous souhaitant le meilleur,

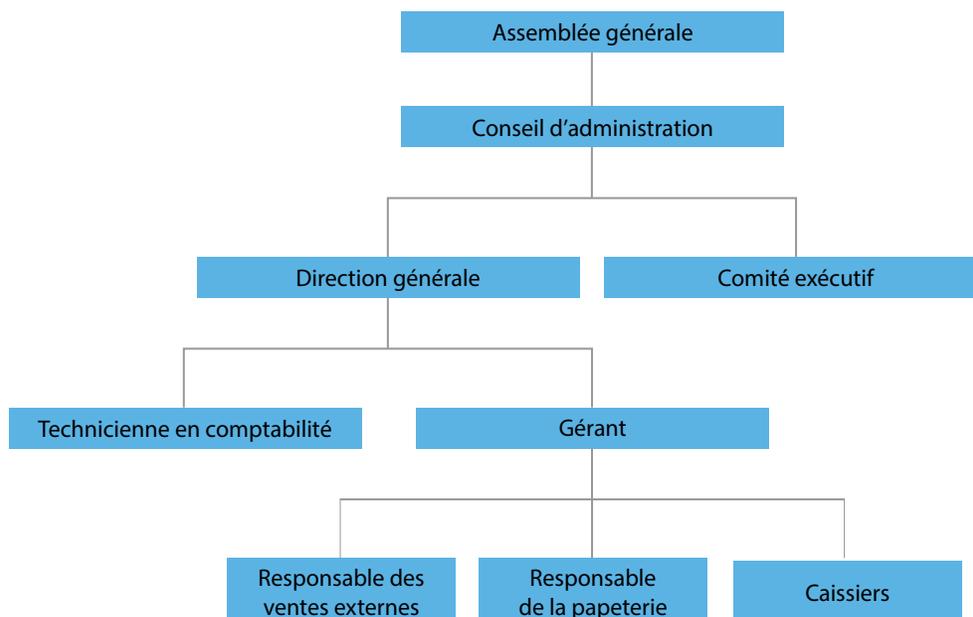
Ahmad Faour

Ahmad Faour
Président
Coopoly

ORGANISATION

Une coopérative est une organisation regroupant des membres ayant des besoins économiques, sociaux ou culturels communs qui, en vue de satisfaire ces besoins, s'associent pour exploiter une entreprise tout en respectant les principes coopératifs.

Une telle organisation possède nécessairement une structure particulière et un fonctionnement différent de l'entreprise privée et ses membres, regroupés en assemblée générale, constituent l'instance supérieure de la coopérative.



Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle des membres s'est tenue le 17 novembre 2022. Lors de cette réunion, la Coopérative a présenté à ses membres son rapport annuel, ses états financiers et a nommé le vérificateur pour la prochaine année. C'est aussi durant cette assemblée que les membres de la Coopérative ont pu combler les postes disponibles au Conseil d'administration en élisant les membres chargés de les représenter.

Conseil d'administration, comité exécutif, comités de développement

Le conseil d'administration de Coopoly est composé de douze (12) membres élus lors de l'Assemblée générale annuelle. Il a pour mandat de voir aux intérêts des membres et a tous les pouvoirs pour administrer les affaires de la coopérative. Les administrateurs doivent, notamment, fixer les orientations stratégiques de la coopérative et s'assurer les services d'une direction générale adéquate.

Parmi les membres du conseil d'administration, on nomme ensuite un comité exécutif qui se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le comité exécutif collabore activement avec la direction générale pour mettre en application toutes les politiques de la coopérative.

Conseil d'administration 2022-2023

COMITÉ EXÉCUTIF

Président :
Ahmad Faour
étudiant au cycles
supérieurs

Secrétaire :
Jérôme Collin
représentant du personnel
enseignant

Vice-président :
Siège vacant

Trésorier :
Anthony Bardawil
étudiant au bacc.

ADMINISTRATEURS

Alexandre Warin
étudiant

Antoine Doray
représentant de l'AEP

Richard Labrie
représentant de la
direction de
Polytechnique

Julien Bourque
étudiant

Michel Brunelle
représentant du personnel
de Polytechnique

Mariane Laberge
diplômée

Siège vacant
étudiant 1er cycle

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises.

Plusieurs dossiers y furent abordés, entre autres :

- la stratégie de communication à l'intérieur de l'École Polytechnique
- l'évaluation et l'adoption du budget et des états financiers mensuels
- le développement commercial de Coopoly

COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Les membres du conseil d'administration peuvent participer sur une base volontaire aux différents comités de développement. Ces derniers définissent les grandes orientations de votre coopérative. Un autre comité est également mis sur pied pour attribuer les bourses d'implication.

Nouvelles technologies

- Richard Labrie
- Jérôme Collin
- Justin Bernier-Nguyen
- Yves Daigneault

Services

- Yves Daigneault
- Justin Bernier-Nguyen

Communications

- Yves Daigneault
- Justin Bernier-Nguyen

NOTRE ÉQUIPE

Pour assurer la bonne marche des activités quotidiennes de Coopoly, une solide équipe tient le gouvernail de la librairie. La croissance et le développement de la Coopérative ainsi que son implication positive et marquante dans son milieu sont possibles grâce au très grand dynamisme, à l'implication et au professionnalisme de tous les employés. Ces derniers unissent leurs forces pour offrir aux membres un service de qualité. Bravo à toute l'équipe !

L'équipe de Coopoly en 2022-2023

- | | |
|---|------------------|
| • Directeur général | Yves Daigneault |
| • Gérant: | Sébastien Massot |
| • Responsable de papeterie: | Stéphane Lussier |
| • Représentante aux ventes externes et produits informatiques: | André Daneau |
| • Caissière: | Jeanine Badiane |

Ensemble, le personnel de Coopoly
représente 165 années
d'expérience à votre service.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF ET COOPSCO

Mouvement coopératif

Coopoly applique quotidiennement les grands principes coopératifs tels qu'ils ont été actualisés par l'Alliance coopérative internationale en septembre 1995. Ces derniers sont :

- Adhésion volontaire et ouverte à tous
- Pouvoir démocratique exercé par les membres
- Participation économique des membres
- Autonomie et indépendance
- Éducation, formation et information
- Engagement envers la communauté
- Coopération entre les coopératives



CoopSCO

Au total, 90 établissements d'enseignement sont desservis par près de 55 coopératives opérant près de 200 points de vente (100 librairies et 100 en alimentaire) dans le milieu scolaire québécois et ontarien.

En tant que partenaire privilégié des collectivités d'enseignement, COOPSCO contribue à leur développement et au succès de ses membres par sa proximité et son offre complémentaire à leur mission pédagogique.

Ce membership représente une pénétration de marché de 92% dans les universités francophones, plus de 90% des cégeps publics et une présence accrue dans les collèges privés et les écoles secondaires. En effet, plusieurs étudiants de niveau secondaire profitent de l'expertise et du professionnalisme des coopératives par la mise sur pied de comptoir de service ou de cafétéria.

COOPSCO est aussi présent dans un collège anglophone de la région de Montréal et dans une université anglophone de la région de l'Estrie.

Mentionnons aussi que le réseau COOPSCO compte aujourd'hui 18 librairies agréées.

Le réseau COOPSCO rejoint au Québec près de 300 000 étudiants francophones !

Coopoly est membre de la Fédération depuis plusieurs années. L'affiliation à un tel réseau nous permet de bénéficier de nombreux avantages, dont les divers regroupements d'achats, les services de conseillers en gestion, les ententes administratives au sujet notamment des assurances commerciales et collectives, ainsi qu'un plus grand pouvoir d'influence dans les dossiers touchant l'ensemble des coopératives en milieu scolaire et pouvant nous affecter.

ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

Une coopérative, c'est plus qu'un magasin ! C'est une organisation qui existe par et pour ses membres, afin de leur rendre les services dont ils ont besoin. C'est aussi une organisation qui s'implique dans sa collectivité, de toutes sortes de façons, afin de redonner à ses membres l'essentiel de ses bénéfices.

En 2022-2023, c'est plus de 134 883 \$ que Coopoly a redonné à sa communauté, par le biais de la ristourne à l'achat, des emplois étudiants et de la publicité et des dons dans la communauté.

| | |
|---|------------|
| Ristourne à l'achat | 118 145 \$ |
| Commandites allouées | 0 \$ |
| Bourses d'implication | 0 \$ |
| Emplois étudiants | 14 380 \$ |
| Publicité et promotion dans la communauté | 2 358 \$ |



Ristourne à l'achat

Un des avantages d'être membre d'une coopérative est la ristourne à l'achat, soit l'escompte dont vous bénéficiez sur tous vos achats. Cette année, Coopoly a redistribué en ristourne à l'achat un montant total de 118 145 \$. Ce montant est déterminé par la politique de prix établie par la coopérative. Il est important de souligner que Coopoly a l'une des meilleures politiques de prix du réseau Coopsco et ce, grâce au conseil d'administration qui désire une politique généreuse et compétitive pour la vente des produits et services.

Commandites

Depuis les six dernières années, le chiffre d'affaire de Coopoly ne cesse de diminuer. Cette réalité a eu pour effet que le conseil d'administration a décidé de suspendre pour une période indéterminée l'attribution de commandites. Nous prenons le pari que le retour à une certaine normalité dynamisera les ventes et par la bande le retour des commandites.

Bourses

Pour la même raison que les commandites, Coopoly n'a pas participé à la remise annuelle des bourses.

Emplois étudiants

En plus de son équipe d'employés réguliers, Coopoly embauche chaque année des étudiants pour offrir un meilleur service lors des périodes de pointe et de certains événements spéciaux. Ainsi, en 2022-2023, c'est un peu plus de 14 380 \$ qui a été versé en salaires étudiants ce qui représente une augmentation de 92% par rapport à l'année dernière.

ASSURANCES

Assureurs

Compagnie d'assurance générale (police no. FED0-6425946) **La Souveraine**

Terme

Un an jusqu'au 31 mai 2020

TABLEAU DES GARANTIES

MONTANT DE LA GARANTIE

Risques multiples

| | |
|---|------------|
| • Ensemble des biens incluant les biens confiés, dont l'assuré peut être tenu responsable | 830 900 \$ |
| • Période de pointe, augmenté de 75 % | Inclus |
| • Biens temporairement hors des lieux | 50 000 \$ |
| • Biens nouvellement acquis | 500 000 \$ |
| • Biens en transport | 250 000 \$ |
| • Pertes d'exploitation | Inclus |

Responsabilité civiles des entreprises

| | |
|---------------------------|--------------|
| • Montant par période | 1 000 000 \$ |
| • Montant par sinistre | 1 000 000 \$ |
| • Responsabilité locative | 2 000 000 \$ |

Responsabilité civile UMBRELLA des entreprises

4 000 000 \$

Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

2 000 000 \$



COOPOLY
VOTRE LIBRAIRIE DE GÉNIE

www.coopoly.ca

Polytechnique Montréal
Pavillon principal local C-220
2900 Édouard-Montpetit
Montréal (Québec), H3T 1J4
www.coopoly.ca

